



## Lettre d'information aux parents pour la rentrée 2020/2021

Une nouvelle année scolaire commence...

Cette rentrée est de nouveau placée sous surveillance puisque le plan Vigipirate renforcé est applicable sur tout le territoire. La sécurité est donc une priorité incontournable, et la présence des parents dans l'école reste exceptionnelle et encadrée.

De plus en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus, des mesures de prévention et précaution sont à respecter :

- Eviter les regroupements et le brassage.
- Port du masque : à l'intérieur de l'enceinte pour les accompagnants il est obligatoire.
- Ne pas mettre les enfants fiévreux à l'école : application des gestes barrières

### Les garderies

Les garderies sont facultatives, gratuites, sans inscription. Elles offrent la possibilité aux parents de gérer au mieux vie professionnelle et vie familiale.

#### Ecole Marius André

- PS, MS, GS garderie du matin de 7h45 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h15
- CP, CE1, CE2, CM1, CM2 garderie du matin de 7h45 à 8h40 et le soir de 16h30 à 18h15

Ecole de la Roquette, garderie du matin 7h45 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30

Le respect des horaires de garderie est important puisque le personnel communal affecté aux écoles a des tâches d'entretien à réaliser après la fermeture des écoles. En cas de retard, ce qui doit rester exceptionnel, il vous est demandé de prévenir le personnel ou d'envoyer une personne habilitée (dûment indiquée sur la fiche de renseignement) pour récupérer votre enfant.

### Dossier cantine et garderie

Pour faciliter la gestion des dossiers administratifs, toutes les familles doivent fournir (obligatoire) pour le **18 septembre 2020** aux enseignants **la fiche d'inscription** (téléchargeable sur le site [www.ville-chevalblanc.fr](http://www.ville-chevalblanc.fr), rubrique service scolaire) ainsi qu'**une attestation d'assurance habitation**.

**Ce dossier est indispensable pour tous les élèves : propre à chaque enfant, il doit permettre de joindre à tout moment les parents (ou les responsables qu'ils auront désignés) en cas d'accident ou de maladie durant leur temps de présence à l'école. N'oubliez pas de signaler tous les changements de coordonnées au personnel communal, pendant l'année scolaire.**

**En cas d'absence du service de cantine, les parents doivent prévenir**

**POUR L'ECOLE DE LA ROQUETTE :**

- Mmes CHABAUD et DAMIANO au 04.90.72.81.30

**POUR LE GROUPE SCOLAIRE MARIUS ANDRE :**

- Mme Marielle GIL, sur l'école ou au 04.90.71.46.75
- Mme Emmanuelle MARTOGLIO par mail : [service.scolaire@ville-chevalblanc.fr](mailto:service.scolaire@ville-chevalblanc.fr) ou au 04.90.71.90.36 (ligne directe)

**Cette disposition vise à assurer la sécurité physique des enfants et éviter qu'ils ne quittent l'école sans autorisation.**

## **L'accueil de Loisirs**

L'accueil de Loisirs (ALSH) se déroule sur le pôle intergénérationnel :

- le mercredi 7h45 à 18h15
- durant les petites et grandes vacances sauf Noël

Il ouvre ses portes dès le **mercredi 2 septembre 2020.**

Les inscriptions se feront auprès de M. ALBERT Pierre-David ou en ligne aux dates indiquées par affichage municipal ainsi que sur le site de la commune ([www.ville-chevalblanc.fr](http://www.ville-chevalblanc.fr), service jeunesse).

Le respect des dates d'inscription est impératif. En effet, le nombre d'animateurs est imposé par nos partenaires CAF et DDCS en fonction de l'effectif.

Vous pouvez contacter le responsable de la structure, M. ALBERT Pierre-David

- ALSH : 04.90.04.94.33
- Portable ALSH : 06.75.21.85.02
- [alsh@ville-chevalblanc.fr](mailto:alsh@ville-chevalblanc.fr)
- Mairie : 04.90.71.01.17
- Ecole primaire : 04.90.71.46.75
- Ecole maternelle : 04.90.71.45.89
- Ecole de la roquette : 04.90.72.81.30

Très bonne année à tous.

Le Maire,

Christian MOUNIER.